

LETTER D'INFORMATION AUX RIVERAINS

LES MOTS DU PRÉSIDENT

Notre agglomération connaît actuellement des changements et des transformations afin d'améliorer le cadre de vie des habitants et le confort des usagers. Des chantiers sont en cours pour embellir et préserver nos lieux de vie avec des projets de réfection des voies, de mise en valeur de notre patrimoine, et des évolutions qui donnent une juste place à une mobilité plus douce et verte. D'autres chantiers indispensables concernent la rénovation des réseaux d'eau potable, électriques, ou de gaz.

Ces travaux engendrent parfois des répercussions sur votre quotidien et nous vous prions de nous excuser pour cette gêne occasionnée. Néanmoins, nous sommes certains que l'objectif et les résultats recherchés en valent la peine et bénéficieront à tous, en premier lieu aux proches riverains concernés.

Aussi dans le cadre des travaux présentés dans cette lettre, la collectivité et moi-même vous remercions de votre compréhension pour les éventuels désagréments ponctuels qu'ils pourraient engendrer.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments cordiaux.

M. François Bayrou

Maire de Pau

Président de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

PAU BÉARN PYRÉNÉES
Energies Services

PAU BÉARN PYRÉNÉES
Communauté d'Agglomération

Travaux boulevard Barbanègre, avenue Edouard VII, rue des Réparatrices et avenue San Carlos

Du lundi 3 janvier au vendredi 4 mars, le chantier du Réseau de Chaleur Urbain concerne ces 4 voies.

Les travaux se dérouleront en 4 phases :

- Du 3 au 14 janvier : boulevard Barbanègre
- Du 17 au 28 janvier : avenue Edouard VII
- Du 31 janvier au 18 février : rue des Réparatrices
- Du 21 février au 4 mars : avenue San Carlos

La période du chantier et ses perturbations sur la circulation et le stationnement sont précisées à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions météorologiques et des contraintes liées aux travaux.

Les informations seront actualisées in situ et sur le site

<https://rezomee.fr/agglo-pau/>

Merci de votre compréhension.

La Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

Du 3 au 14 janvier : boulevard Barbanègre



Le stationnement et la circulation des véhicules seront interdits **boulevard Barbanègre**, dans sa partie comprise **entre les avenues des Etats-Unis et Edouard VII**, suivant la signalisation mise en place sur les lieux sauf pour les entreprises chargées des travaux.

Concernant la collecte des déchets : nous vous remercions de mettre vos bacs en dehors de la zone de la tranchée, afin qu'ils soient collectés :

- Soit à l'angle de l'avenue des Etats-Unis et du boulevard Barbanègre,
- Soit à l'intersection du boulevard Barbanègre et de l'avenue Edouard VII.

Du 17 au 28 janvier : avenue Edouard VII



Le sens de circulation Sud/Nord sera maintenu.

Le sens Nord/Sud sera dévié boulevard Barbanègre, rue Carrerot et allée Alfred de Musset.

Concernant la collecte des déchets : nous vous remercions de mettre vos bacs en dehors de la zone de la tranchée, afin qu'ils soient collectés :

- Soit à l'angle du boulevard Barbanègre et de l'avenue Edouard VII,
- Soit à l'intersection de l'avenue Edouard VII et de la rue des Réparatrices.

Du 31 janvier au 18 février : rue des Réparatrices



Le stationnement et la circulation des véhicules seront interdits.

L'accès pour les riverains sera maintenu dans la mesure du possible, depuis l'avenue San Carlos.

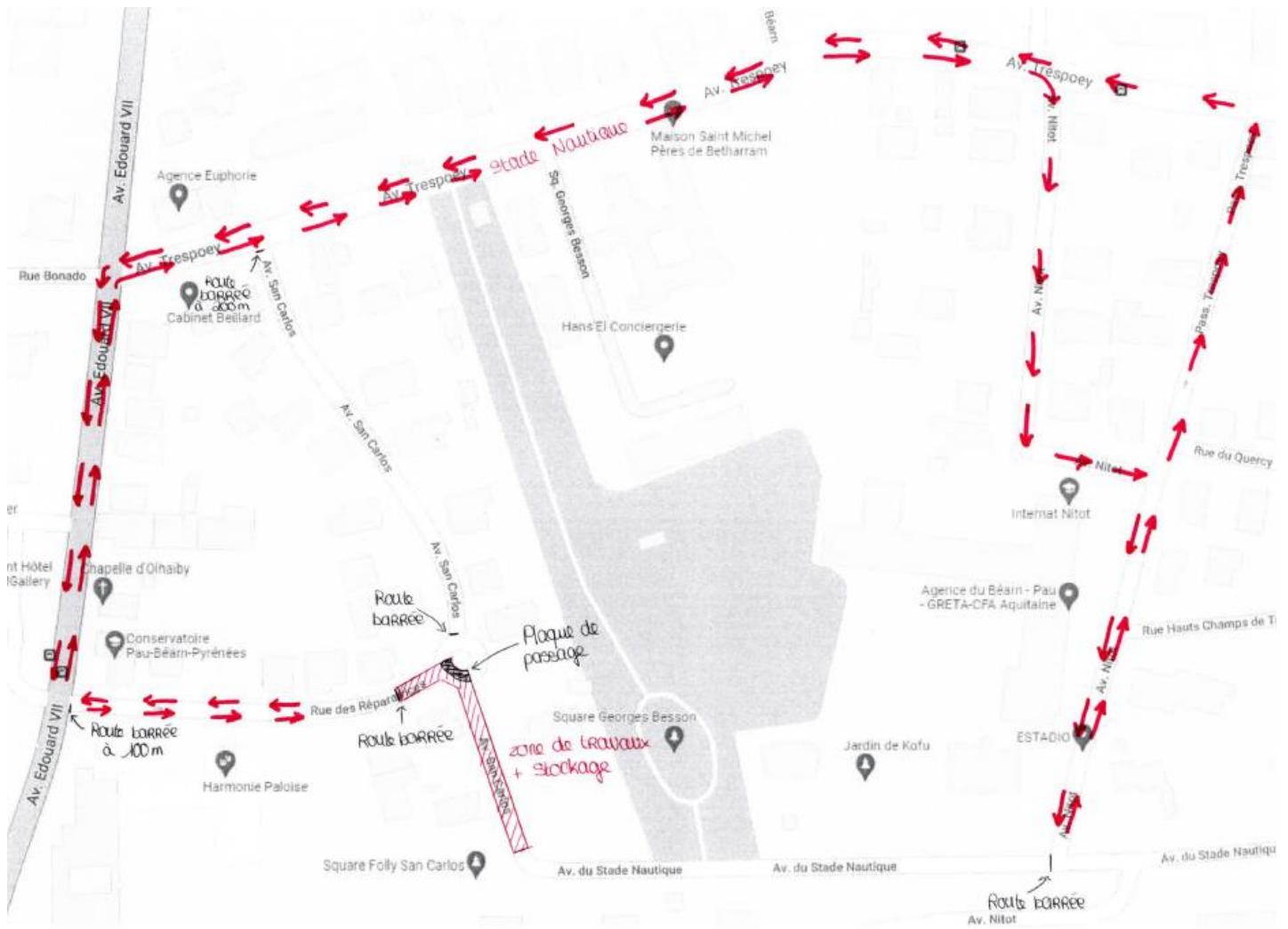
Le sens de circulation Sud/Nord sera maintenu avenue Edouard VII.

Le sens Nord/Sud sera dévié boulevard Barbanègre, rue Carrerot et allée Alfred de Musset.

Concernant **la collecte des déchets** : nous vous remercions de déposer vos déchets dans les bacs à roulettes installés à cet effet :

- Soit à l'angle de l'avenue Edouard VII et de la rue des Réparatrices,
- Soit à l'intersection de la rue des Réparatrices et de l'avenue San Carlos.

Du 21 février au 4 mars : avenue San Carlos



La circulation sera en double sens et le stationnement interdit : rue des Réparatrices.

L'accès à l'avenue San Carlos depuis l'avenue du Stade Nautique sera dévié par l'avenue Nitot, le passage et l'avenue Trespoey.

Afin de faciliter la réalisation des travaux et d'en minimiser les impacts dans votre quotidien, vous disposerez d'interlocuteurs à chaque instant :

- **Préalablement aux travaux**, Virginie Gonzalez, facilitatrice du chantier, est à votre disposition pour tout point particulier que vous souhaiteriez partager en anticipation du chantier : v.gonzalez@agglo-pau.fr ;
- **Dès que les travaux ont débuté, et pendant toute leur durée**, toute sollicitation doit être adressée par courrier électronique à l'équipe de médiation à l'adresse : mediateur@ecocene.fr .